

Anti-intensifs et verbes paramétriques de ‘prix’ dans des corpus littéraires de l’ancien français

Attenuatives and parametric verbs of ‘price’ in Old French literary corpora

XAVIER BLANCO

Universitat Autònoma de Barcelona

Xavier.Blanco@uab.cat

Abstract

As part of the COLINDANTE project, we have undertaken a systematic description of the intensive collocations of Old French. Next to the intensives, we have the attenuatives (or anti-intensives) and, among these, a whole series of expressions which, together with a parametric verb of ‘price’, express a very small value, e.g. *ne pas valoir un fétu*. In this article, we list these expressive reinforcements of negation present in electronic literary corpora. These nouns are, from the syntactical point of view, the direct object of the parametric verb which governs them. On the other hand, from the semantic point of view, they do not correspond to the second semantic actant of the verb, but to a modifier of it expressing a very small value. Moreover, these nouns are phraseologically linked to the verb by a collocational relationship. We propose a modeling using the formalism of lexical functions developed within the framework of Explanatory and Combinatorial Lexicology.

Keywords

collocation, negation, old french, lexical function, french medieval literature

Resumen

En el marco del proyecto COLINDANTE hemos realizado una descripción sistemática de las colocaciones intensivas del francés antiguo. Además de los intensivos, cabe tener en cuenta los atenuativos (o anti-intensivos) y, entre estos últimos, toda una serie de expresiones que, asociadas a un verbo paramétrico de ‘precio’, expresan un valor muy pequeño, p. ej. *ne pas valoir un fétu*. En este artículo describimos los refuerzos expresivos de la negación presentes en los corpus literarios electrónicos. Estos sustantivos son, desde el punto de vista sintáctico, el objeto directo del verbo paramétrico que los gobierna. En cambio, desde el punto de vista semántico, no corresponden al segundo actante semántico del verbo, sino a un modificador del mismo que expresa un valor muy pequeño. Además, están ligados fraseológicamente al verbo por una relación colocativa. Proponemos una modelización del fenómeno utilizando el formalismo de las funciones léxicas desarrollado en el marco de la Lexicología Explicativa y Combinatoria.

Palabras clave

colocación, negación, francés antiguo, función léxica, literatura medieval francesa

1. Introduction

Dans le cadre du projet COLINDANTE¹ (*Colocaciones intensivas del francés antiguo y su traducción al francés y al español*) (Blanco, 2019 et 2020), nous avons entrepris une description systématique des collocations intensives de l'ancien français présentes dans des textes littéraires.

Nous entendons par collocation une cooccurrence fixe de lexies constituée par une base de la collocation (que le locuteur choisit librement selon ce qu'il souhaite exprimer) et par un *collocatif* (sélectionné en fonction de la base) pour exprimer de façon phraséologique un sens donné. Les collocations les plus nombreuses, aussi bien en langue qu'en discours, expriment l'intensité (un sens qui peut être paraphrasé par 'très' ou par 'beaucoup'). Ainsi, par exemple, *noir comme le charbon* (Blanco, 2023) ou *crier épouvantablement* (García Pérez et Blanco, 2022) sont des collocations intensives.

À côté des intensifs, nous avons recensé les atténuatifs² (ou anti-intensifs) et, parmi ces derniers, toute une série de substantifs qui, associés à certains verbes de type paramétrique, expriment une très petite valeur (dans le sens de 'prix', 'coût'): *ne pas priser un ail, ne pas en donner un bouton, ne pas valoir un fétu...* Ces renforcements expressifs de la négation (à distinguer des renforcements grammaticalisés, comme *pas, goutte, mie, point...*) constituent l'objet de cet article. Nous avons procédé à un recensement exhaustif de ces substantifs dans les textes en ancien français (entre 950 a.D. et 1300 a.D.) du corpus Frantext (ATILF, 1998-2022), que nous avons complété par le dépouillement des textes littéraires (mêmes dates) de la Base de Français médiéval (BFM, 2019) absents de Frantext. Au total, nous prendrons en considération, d'une part, 75 textes provenant de Frantext (2 813 747 mots), qui constitueront notre corpus principal, et, d'autre part, 19 textes (176 549 mots) provenant de la BFM, qui nous serviront de corpus secondaire.

2. Objet d'étude

Le lecteur familier des textes littéraires de l'ancien français aura remarqué la relative abondance de phrases du type³:

Ceste plaie ne pris un gant
(*Le Roman de Thèbes*, t. 1, 1150, p. 109)

1 Cette recherche a été financée par le projet COLINDANTE (AEI/10.13039/501100011033), Ministerio de Ciencia e Innovación, Espagne.

2 Des exemples en français contemporain: *boire modérément, pluie fine*.

3 Les exemples provenant de Frantext et de la BFM, ainsi que les quelques exemples provenant d'autres sources, sont cités en suivant les conventions de la base textuelle, du dictionnaire ou du répertoire dans lesquels ils figurent. Les ouvrages de provenance des exemples ne sont pas cités comme bibliographie de cet article (car trop nombreux). Ils peuvent être facilement retrouvés par le lecteur intéressé à travers la consultation des sources citées dans la section *Références bibliographiques*.

Et il n'avoient pas vestu
De robe vaillant .i. festu
(*Yvain ou Le Chevalier au Lion*, 1177, p. 95a)

Il ne se prisoit un bouton
(*Le Bel Inconnu*, 1214, p. 24)

Ja n'i ara de mon argent
Une maaille toute seule
(*Miracles de Notre-Dame*, t.4, 1218, p. 203)

où un des actants syntaxiques du verbe (*un gant, un fêtu, un bouton, une maille...*) exprime une valeur minimale. Du point de vue sémantique, ce complément correspond au deuxième actant sémantique du prédicat paramétrique *valeur* (dans le sens de 'coût', 'prix'⁴) dont on peut, comme on verra ci-dessous, postuler l'effacement: *X ne priser pas Y (la valeur de) Z, X ne pas avoir (la valeur de) Y de Z*.

Dans une phrase conventionnelle, le premier actant sémantique de *valeur* (X) correspond à ce qui va être caractérisé par le paramètre 'prix', c'est-à-dire, une quantité d'argent ou son équivalent, tandis que le deuxième actant sémantique (Y) correspond à la l'unité quantifiée (par exemple *deux euros, trente dollars, deux vaches...*) qui exprime la valeur de X. Or, dans les phrases citées ci-dessus, nous observons que l'actant Y exprime, en fait, le sens 'très peu' (ou même 'rien du tout')⁵ moyennant le choix d'un substantif qui désigne, souvent mais pas nécessairement, un objet de peu de valeur et qui est, en général, précédé du numéral 'un' (il s'agit bien du numéral et non pas de l'article indéfini)⁶. Le fait d'affirmer que l'on ne prise Y même pas un de ces objets représentant une 'valeur minimale' implique qu'on ne lui accorde aucune (ou pratiquement aucune) valeur. Le prédicat *valoir* lui-même accepte aussi ce type de compléments (et il s'agit du verbe le plus fréquent dans ce type de combinaisons):

Vers lui ne vaut nostre force un denier
(*Moniage Guillaume. Seconde Rédaction*, 1180, p. 153)

4 D'autres substantifs peuvent exprimer d'autres types de valeur, par exemple la distance dans le cas de *pas* (quand il n'est pas encore grammaticalisé). Dans ces cas, les verbes que régissent les substantifs sont des verbes de mouvement (par exemple *aller* et *passer*): *Si grant peor ot Eneas n'osa avant aler un pas (Eneas, t.1, 1155, p. 80)*. Insistons sur le fait que nous faisons référence ici au substantif *pas*, non pas à l'adverbe. À cet égard, le contexte suivant est intéressant: *Et ly serfs par esteit si las N'alast avant mye un pas (Ipomédon, 1180, p. 90)*. Notons, en effet, que *pas* comporte le déterminant, tandis que l'adverbe de négation est *mye* ('mie').

5 Nous avons également, en français contemporain, des anti-intensifs qui expriment cette valeur. Ainsi, la comparaison *X est aimable comme une porte de prison* n'est pas interprétée comme 'X est peu aimable', mais plutôt comme 'X n'est pas du tout aimable'. Notons que nous trouvons aussi en ancien français des séquences comme *ne vaut rien, ne vaut néant (Que sa parole ne vaut rien, Narcisse, 1170, p. 82)* dont le sens est tout à fait semblable à celui des structures à valeur minimale.

6 Dans certains cas, on trouve des variations (*Ja n'en avra vaillant quatre deniers, Le Couronnement de Louis, 1130, p. 8; Ne lor remest vaillant .iiii. deniers, Aspremont, 1190, p. 500*), mais il s'agit d'exprimer toujours une faible quantité.

Vostre escondit n'i vaut un pois
(*Le Roman de Tristan*, 1170, p. 25)

Les substantifs véhiculant le sens 'valeur minimale' sont nettement plus fréquents et plus variés en ancien français qu'en français contemporain (les besoins du mètre, de l'assonance et de la rime dans les textes narratifs en vers pouvant expliquer peut-être en partie cette diversité). Dans son étude exhaustive, F. Möhren (1980: 23) en donne une liste de 423, dont seulement 61 subsisteraient actuellement. Bien sûr, quelques substantifs absents des textes médiévaux peuvent éventuellement être employés en français contemporain avec le sens indiqué (p. ex. *X ne vaut pas un pet de lapin*; *X ne vaut pas tripette*), d'autres semblent plus fréquents en français contemporain qu'en français médiéval (*X ne vaut pas un clou*) et une certaine créativité lexicale est encore à l'œuvre. Mais, dans l'ensemble, les structures qui nous occupent semblent clairement plus fréquentes dans l'ancienne langue.

3. Inventaire et attestations

Dans le corpus correspondant aux textes en ancien français de Frantext, nous avons trouvé 64 substantifs exprimant la valeur minimale dans les structures caractérisées ci-dessus.

Parmi ces 64 substantifs, 36 présentent une seule occurrence dans Frantext, mais il est bien sûr possible de trouver d'autres attestations en ayant recours à d'autres sources. Ainsi, par exemple, *figue* présente une seule occurrence dans le corpus mentionné (*Ne prise pas Diex une figue* dans *Miracles de Notre-Dame* t.4, 1218, p. 186), mais dans Möhren (1980: 126), qui dépouille le Tobler & Lommatzsch (2002) et le Godefroy (1880-1902), entre autres, nous trouvons aussi:

[ca. 1180] ms. 14^e s., PercH 968 *Li vaslez ne prise une cive* (var. *figue*)⁷
2^e m. 13^e s., MontRayn I p. 5, 106 (Deux Bordeors) *Tu ne sez vaillant une figue*
fin 13^e s., RichF 2549 *Des autres ne donroi je mie Deus fighes*;
[1^e m. 14^e s.] ms. 15^e s., RobDiableDitB 576 *Ne prisoit pas l'orguel de cest monde une mite* (var. *figue*)

Parmi les substantifs restants, 21 présentent entre huit et dix occurrences. Seulement huit d'entre eux présentent plus de dix occurrences. Pour des raisons d'espace, nous allons circonscrire notre analyse à ces derniers. Pour compléter notre recensement, nous procéderons également à dépouiller, pour ces huit substantifs, le sous-corpus de la BFM mentionné ci-dessus (textes littéraires du IX^e au XIII^e siècle non présents dans Frantext). Nous ne renonçons pas, par ailleurs, à étudier les substantifs à fréquence inférieure à dix occurrences dans de futurs travaux.

Nous sommes convaincu de la nécessité d'étudier les phénomènes lexicaux non de

7 Cet exemple se trouve bien dans Frantext avec la variante *cive*, mais non pas avec *figue*.

façon isolée (en raisonnant sur les unités lexicales les plus saillantes ou les plus fréquentes), mais de façon systématique. D'une part, parce que les unités lexicales les plus saillantes peuvent présenter un comportement non prototypique et, d'autre part, parce que seule la prise en compte de la (presque) totalité des unités lexicales représentant un phénomène donné (dans notre cas, l'expression collocationnelle de l'anti-intensité pour un verbe paramétrique de 'prix') permet d'effectuer des regroupements et, à *fortiori*, des classement syntactico-sémantiques qui nous aident à comprendre le processus métaphorique qui est à la base d'un figement donné.

Revenant aux huit substantifs présentant plus de dix occurrences⁸, il s'agit, par ordre décroissant de fréquence de: *denier* (75 occurrences), *bouton*⁹ (31 occ.), *fêtu* (21 occ.), *gant* (18 occ.), *denrée* (14 occ.), *maille* (13 occ.), *pois* (13 occ.), *éperon* (11 occ.). Notons que nous citons ces *N* par leurs équivalents en français moderne.

Ces substantifs sont régis, en général, par quatre verbes (rappelons que nous ne prenons en compte que l'emploi correspondant à une valeur minimale), à savoir, ordonnés par ordre de fréquence décroissante: *valoir*, *priser*, *donner* et *avoir*:

X ne pas valoir un Y_(Nval_min) à Z_(Nhum)
X_(Nhum) ne pas priser Y un Z_(Nval_min)
*X_(Nhum) ne pas donner un Y_(Nval_min) pour Z_(N)*¹⁰
X_(Nhum) ne pas avoir un Y_(Nval_min) de Z_(Nhum)
X_(Nhum) ne pas perdre un Y_(Nval_min) dans Z

Voici quelques exemples avec chacune de ces structures (l'actant Z est souvent absent en surface; il est par ailleurs l'actant le moins contraint sémantiquement):

X ne pas valoir un Y_(Nval_min) à Z_(Nhum):

Que ne li valut .i. bouton
 Ne li escuz ne li haubers
 (*Cligès*, 1176, p. 60e)

si l'ot tote robe;
 Onc n'i laissa vaillant une denree
 (*Aspremont*, 1190, p. 636)

8 Insistons sur le fait que nous parlons des occurrences de ces substantifs avec le sens ainsi que dans les structures qui font l'objet de notre article, non pas des formes totales pouvant être observées dans le corpus.

9 Précisons que *bouton* correspondrait, dans la plupart des contextes, à la petite pièce permettant la fermeture d'un vêtement (ou constituant un ornement). Cependant, il peut également correspondre au bourgeon d'une fleur ou d'une feuille, comme le complément de *haie* met en évidence dans l'exemple suivant: *Vous n'en donriés pas un boton de haie* (*Moniage Guillaume. Seconde Rédaction*, 1180, p. 68).

10 Ou bien *X_(Nhum) ne pas donner un Y_(Nval_min) à Z pour W_(N)* si l'on tient compte du potentiel bénéficiaire, même si dans les contextes que nous avons trouvés dans nos corpus cet actant n'est jamais exprimé. Cela est sans doute dû au fait que nous avons, sous l'apparence d'un prédicat de transaction, un prédicat d'évaluation.

l'auberc li deront et desmaille,
ne li valut une maaille
(*Le Roman de Thèbes*, t. 1, 1150, p. 146)

Amirauz, sire, tu ne vaus pas un gant
(*La prise d'Orange*, 1200, p. 89)

X_(Nhum) ne pas priser Y un Z_(Nval_min)

lor corps ne present un festu
(*Éracle*, 1180, p. 192)

Et je ne prise le don .i. pois
(*Le Roman de la Rose*, 1230, p. 152)

Trestout le monde ne pris un esperon
(*Moniage Guillaume. Seconde rédaction*, 1180, p. 319)

X_(Nhum) ne pas donner un Y_(Nval_min) pour Z_(N)

Mais tu iés morz, n'en donreie un denier
(*Le Couronnement de Louis*, 1130, p. 5)

Et dist li rois: N'en donroie un bouton
(*Moniage Guillaume. Seconde rédaction*, 1180, p. 319)

Ne doutent Dieu ne que moton
Ne ne donroyent un bouton
(*Miracles de Notre-Dame*, t.4, 1218, p. 168)

X_(Nhum) ne pas avoir un Y_(Nval_min) de Z_(Nhum)

Ja n'an avront an lor vie plain un gant
(*Aspremont*, 1190, p. 316)

N'aveient de lur rentes un denier munée
(*La Vie de saint Thomas Becket*, 1173, p. 19)

Ja que je puisse n'en avroiz .i. denier
(*Aspremont*, 1190, p. 480)

X_(Nhum) ne pas perdre un Y_(Nval_min) dans Z_(N)

Bien en fu recreüz li rois,
einz n'i perdi Renart un pois
(*Roman de Renart*, branche I, 1180, p. 62)

Nus hom qui soit n'i perdroit un denier
(*Moniage Guillaume. Seconde Rédaction*, 1180, p. 362)

Ne donroie en sa vie la monte d'un denier
(*Roman d'Alexandre*, 1180, p. 41)

Le *Nval_min* peut être considéré, dans tous les cas, comme le deuxième prédicat sémantique du prédicat 'valeur', dont on pourrait postuler un effacement pour les prédicats *priser*, *donner*, avoir et *perdre*:

X_(Nhum) ne pas priser Y (la valeur d')un Z
X_(Nhum) ne pas donner (la valeur d')un Y_(Nval_min) pour Z_(N)
X_(Nhum) ne pas avoir (la valeur d')un Y_(Nval_min) de Z_(Nhum)
X_(Nhum) ne pas perdre (la valeur d')un Y_(Nval_min) dans Z

Le *Nval_min* fonctionnerait alors comme un opérateur à lien (Gross, 1981: 30). Une autre analyse possible serait de considérer que 'valeur' fait partie du sens des acceptions considérées des verbes *priser*, *donner*, etc.

Le prédicat 'valeur' est souvent représenté par la forme participiale *vaillant*, parfois par un synonyme *vaillance*, *monte*, *montance*:

N'en porterés le vaillance d'un gant
(*Moniage Guillaume. Première rédaction*, 1180, p. 119)

Que ja par nous n'i perdent vaillant un esperon
(*Roman d'Alexandre*, branche 3, 1180, p. 119)

N'i forfirent paien la monte d'un festu
(*Buevon de Conmarchis*, 1271, p. 88)

La montance d'un seul festu
N'en donrront ja puis pour lor armes
(*Rutebeuf, Œuvres complètes*, 1249, p. 174)

D'autres prédicats moins fréquents dans notre corpus présentent des schémas tout à fait semblables: voici un exemple avec *porter* qui obéit au schéma *X_(Nhum) n'emportera pas (la valeur d')un Y_(Nval_min) de Z*:

N'en porterés un denier mounée
De tout l'avoir qu'avés chi amené
(*Moniage Guillaume. Première rédaction*, 1150, p. 20)

Observons que le *Nval_min* est ici accompagné d'un modifieur (*mounée*, 'monnayé') qui, en quelque sorte, renforce le collocatif, en lui ajoutant derechef une certaine densité le-

xicale et une variété qui permet de maintenir la force de l’image, car toute image s’use par la répétition. Avec *pois*, nous trouvons l’ajout de *baien* (‘ramolli dans l’eau chaude’):

Ne priserent un pois baien
Ne Mahomet ne Tervagan
(*Miracles de Notre-Dame* t.3, 1218, p. 26)

Cette variété dans le figement peut concerner également la quantification, soit en faisant changer le numéral (à noter l’ajout de *frasé* ‘lisse’), soit en ajoutant *demie*:

Ne prisierent deus pois frasés
Ne Nostre Dame ne s’y image
(*Miracles de Notre-Dame*, t.3, 1218, p. 44)

Il n’a denree ne demie
De senz en homme qui s’aïre
De verité quant il l’oit dire
(*Miracles de Notre-Dame*, t.4, 1218, p. 500)

On retiendra, cependant, que la plupart de ces ajouts expressifs se concentrent dans un seul ouvrage, en l’occurrence *Miracles de Notre-Dame* de Gautier de Coinci.

La BFM nous permet de confirmer les observations ci-dessus, dans la mesure où la dizaine¹¹ de contextes observés dans cette base (et absents de Frantext) qui comportent un *Nval_min* présentent un fonctionnement similaire aux contextes tirés de Frantext. Il y a lieu de souligner, toutefois, que le fait d’ajouter des exemples permet de découvrir d’autres verbes qui prennent un *Nval_min*. En effet, on trouve *décroire* (dans le sens ‘ne pas croire qqn’, ‘se méfier de qqn’) appliqué à *gant* dans l’exemple suivant tiré de la BFM:

Que ne fust meis nus hons vivant
Quis descreüst del priés d’un gant.
(*Chronique rimée du Mont Saint Michel*, 35r)

Ici on s’éloigne de la notion de ‘prix’ et l’on entre en plein dans l’anti-intensif appliqué à un verbe de croyance.

11 Cette dizaine de contextes supplémentaires concernent seulement les huit substantifs (pour mémoire: *denier*, *bouton*, *fêtu*, *gant*, *denrée*, *maille*, *point* et *éperon*) que nous commentons dans cet article. On trouve, bien entendu, des contextes nouveaux pour les restants N_{val_min} . Ainsi, par exemple, pour *fève* on trouve dans Frantext l’exemple *Ne prise une fève frasee Toute richece terrienne* (*Miracles de Notre-Dame* t.3, 1218, p. 416), tandis que la BFM nous permet d’y ajouter l’exemple: *Ne le mentir une fève ne prisent* (*Chansons*, Thibaut de Champagne, 1201-1253, p. 90).

4. Modélisation

Dans le cadre de la Lexicologie Explicative et Combinatoire (Mel'čuk, Clas et Polguère, 1995) les collocations sont modélisées moyennant le formalisme des fonctions lexicales (Polguère, 2007), qui permet également de représenter d'autres phénomènes linguistiques, parmi lesquels un bon nombre de relations paradigmatiques entre des lexies, comme nous verrons ci-après pour la dérivation nominale.

Les intensifs et les atténuatifs sont modélisés par la fonction lexicale de type syntagmatique **Magn(L)**, où L est une lexie adjectivale ou adverbiale (parfois un syntagme) utilisée comme modificateur pour exprimer un sens du type 'très', 'beaucoup', 'intense', 'intensément', etc. (Mel'čuk et Polguère, 2021: 44). Quelques exemples en français contemporain seraient: **Magn(combat)** = *acharné*; **Magn(gratitude)** = *profonde*; **Magn(pauvreté)** = *extrême* (nous ne considérons ici que les bases de type nominal). La contrepartie antonymique de **Magn** est **AntiMagn**, elle permet de modéliser les anti-intensifs ou atténuatifs. Quelques exemples en français contemporain seraient: **AntiMagn(applaudissements)** = *clairsemés*; **AntiMagn(fortune)** = *modeste* ou encore **AntiMagn(majorité)** = *faible* [antépos.].

Nous pouvons, donc, nous servir de la fonction **AntiMagn** pour modéliser les substantifs qui font l'objet d'étude de cet article. Il est crucial de marquer les structures ci-dessus en tant que semi-figées, puisqu'il est tout à fait possible de rencontrer des structures très semblables en surface qui, tout en exprimant un très bas prix, ne correspondent pas à des **AntiMagn**. Ainsi, par exemple, le contexte suivant (extrait de la BFM) exprime un bas prix, mais *denier* n'est pas ici un collocatif, comme il ressort du fait que le déterminant nominal est *deux/trois*. Nous offrons un contexte élargi qui permet de bien saisir le sens du passage cité (l'italique, permettant de mettre en relief la séquence qui nous intéresse, est notre):

— Se Dix vos aït, bel enfant, fait ele, dites li qu'il a une beste en ceste forest et qu'i le viegne cacier, et s'il l'i puet prendre, il n'en donroit mie un membre por cent mars d'or, non por cinc cens, ne por nul avoir. [...] qu'il n'a si ciere beste en ceste forest, ne cerf, ne lion, ne sengler, dont *uns des membres vaille plus de dex deniers u de trois au plus*, et vos parlés de si grant avoir! (*Aucassin*, p. 12)

Même si, du moins pour ce qui est des textes littéraires, c'est le sens figuré de ses structures qui apparaît de façon prédominante, et même exclusive, il aurait été parfaitement possible de trouver un exemple où une marchandise donnée soit estimée à *un denier*, sans que cela implique l'expression d'un anti-intensif, mais soit tout simplement l'expression dudit prix, qui se trouverait être plus ou moins onéreux en fonction de la marchandise en question ou de l'intérêt de l'acheteur. Il s'agirait d'un prédicat de transaction et non pas d'un prédicat d'évaluation.

Nous avons déjà signalé que les substantifs *denier*, *bouton*, *fétu*, *gant*, *denrée*, *maille*, *pois*, *éperon* ci-dessus sont, du point de vue strictement syntaxique, l'objet direct du verbe

qui les régit. Mais, du point de vue sémantique, ils ne correspondent pas au deuxième actant sémantique du verbe en question, mais à un modificateur du verbe. En effet, le deuxième actant sémantique de ces verbes paramétriques de prix devrait, en absence de figement, exprimer une unité du paramètre 'prix' accompagnée de sa valeur numérique; par exemple, pour 'donner': *Jou vos donrai cent saus de mes deniers* (*Moniage Guillaume. Seconde Rédaction*, 1180, p. 106); pour 'coûter': *Il li cousta cent livres de deniers* (*Moniage Guillaume. Seconde Rédaction*, 1180, p. 78). Or, dans des phrases comme *Ne de ton oncle ne donreie un denier* (*Le Couronnement de Louis*, 1130, p. 40) le syntagme *un denier* se comporte sémantiquement comme un modificateur adverbial du verbe ('je n'en donnerai rien' ou 'très peu').

Cela pourrait être modélisé comme suit: dans une phrase comme *N'i remaigne vaillant un denier monnéé* (*Roman d'Alexandre*, 1180, p. 40) la valeur minimale exprimée par *un denier monnéé* pourrait être représentée comme un dérivé sémantique pour le deuxième actant (Y) de *valoir* (*X vaut Y*), en termes de fonctions lexicales un S2. Des exemples de S2 seraient, pour *vendre*: S1(*vendre*) = *vendeur*, S2(*vendre*) = *marchandise*, S3(*vendre*) = *acheteur*, S4(*vendre*) = *prix*. Mais, étant donné que ce S2 exprime de façon cumulative un anti-intensif, nous avons un **AntiMagnS2**.

D'ailleurs, ce modificateur adverbial, qui a la forme d'un syntagme nominal, n'exprime pas exactement une petite valeur, mais une très petite valeur ou même une valeur minimale (c'est le contraire d'un superlatif). Il introduit, en plus, un sens péjoratif. Non seulement on affirme que l'on ne prise pas Y du tout, mais qu'on le méprise. On aurait donc:

AntiMagnS2[valeur minimale, péj.](*valoir_nég.*) = *un denier, un bouton...*
AntiMagnS3[valeur minimale, péj.](*priser_nég.*) = *un denier, un bouton...*
AntiMagnS2[valeur minimale, péj.](*donner_nég.*) = *un denier, un bouton...*
AntiMagnS2[valeur minimale, péj.](*avoir_nég.*) = *un denier, un bouton...*
AntiMagnS2[valeur minimale, péj.](*perdre_nég.*) = *un denier, un bouton...*

À titre d'exemple, nous précisons ici les collocatifs pour *valoir* (nous ne normalisons pas ici les graphies, qui sont présentées telles qu'elles apparaissent dans notre corpus). Nous n'indiquons pas les déterminants; en général, il s'agit du numéral *un*, mais une certaine variété est possible¹²: déterminant défini, déterminant zéro et les numéraux 'deux', 'trois' et 'quatre':

AntiMagnS2[valeur minimale, péj.](*valoir_nég.*) = *alie, alue, angevin, berchier, boton, carpite, castaigne, cenele, chavate, dener, denier monée, denree, ele d'un pinson, escaloigne, esperon, espi, festu, fuelle de raffle, gant, grain d'anone, grain de vece, keue d'un jument, keue d'une poire, maaille, meaille, meure, noiz de coudre, nouiz, oef, oef de quaille, oef pelé, pain, pain entier, paresi, pertris, pois, pome porrie, porrie poire, queue d'une poire, raïce, romesin, romoisin, saucice, viez mouffle.*

¹² À relever également le renforcement 'un seul': *Qu'il me rendissent vaillant un sol denier* (*Le Couronnement de Louis*, 1130, p. 41).

Dans la mesure où nous ne pouvons avoir recours à l'intuition linguistique du locuteur natif de l'ancien français, les valeurs des fonctions lexicales ci-dessus sont à induire à partir des attestations dans les corpus. Ainsi, nous n'inclurons pas, **AntiMagnS2**[valeur minimale](*donner*_nég.) = *un esperon*, puisque nous n'en avons trouvé aucune attestation pour le moment. Inversement, nous pourrions ajouter comme bases d'autres verbes attestés, par exemple *demeurer*: *Ne li ert demoré de son escu denrée (Buevon de Conmarchis, 1271, p. 55)*, soit **AntiMagnS2**[valeur minimale, péj.](*demeureur*_nég.) = *denrée*. Notons ici le déterminant zéro.

Dans Elnitsky et Mel'čuk (1984: 278) et dans Mel'čuk *et al.* (1988: 76) une solution semblable est proposée pour des phrases comme *cela coûte une fortune* ou *il vaut son pesant d'or*: **MagnS2**(*coûter*) = *une fortune*, **MagnS2**(*valoir*) = *son pesant d'or*. Polguère (2018) va plus loin et réussit à insérer le cas particulier des compléments collocatifs des lexies paramétriques dans le cadre global des collocatifs actanciels, c'est-à-dire, des collocatifs qui expriment un actant sémantique de leur base. Ce faisant, il montre que les cas qui font l'objet de cet article ne représentent nullement un épiphénomène, mais relèvent de la perméabilité, somme toute prévisible, entre les deux types de combinatoire restreinte des lexies. En effet, les collocatifs actanciels font partie aussi bien de la combinatoire syntaxique restreinte (le régime d'une lexie) que de sa combinatoire lexicale restreinte (collocations). Ils doivent, donc, être inclus dans le schéma de régime de leur base.

Ajoutons que, dans bien des cas, comme dans l'exemple déjà cité *Ne de ton oncle ne donreie un denier (Le Couronnement de Louis, 1130, p. 40)*, le complément d'objet direct (dans ce cas, *oncle*) n'est pas, du point de vue sémantique, une 'marchandise'. Nous sommes donc, comme nous avons déjà signalé, dans des sens figurés des prédicats de transaction qui correspondent à des prédicats d'évaluation négative. La négation fait partie de ce prédicat dans ce sens précis.

5. Conclusion

Nous avons proposé ci-dessus une modélisation des anti-intensifs exprimant une valeur minimale en combinaison avec des verbes paramétriques de prix de l'ancien français. Nous nous sommes limité, dans cet article, à quelques observations de base concernant les huit substantifs de valeur minimale les plus fréquents dans nos corpus. Bien d'autres questions mériteraient d'être explorées. Elles devront faire l'objet d'ultérieurs travaux et exigeront de prendre en considération l'ensemble des substantifs de valeur minimale qui peuvent être observés dans les corpus d'ancien français.

Une de ces questions à reprendre consisterait à mettre en relief les mécanismes métaphoriques qui sont à la base de la translation de sens entre l'expression d'un prix et l'expression (connotée péjorativement) d'une valeur minimale ou même d'une valeur nulle.

Cette translation sémantique est à la base de la transition entre un prédicat de transaction exprimant un prix et un prédicat d'évaluation négative.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, notre corpus contient un total de 64 noms de valeur minimale (sans compter les variantes: *dener*, *denier*, *denier monée*, *denier mounee* sont comptés comme un Nval_min). Si l'on s'en tient aux dits huit noms les plus fréquents sur lesquels nous nous sommes concentré dans cet article, il s'avère que nous avons trois noms de monnaie ou de contre-valeur d'une monnaie (*denier*, *denrée* et *maille*), trois noms d'objets qui peuvent être considérés, au sens large, comme des accessoires du vêtement (*bouton*, *gant* et *éperon*) et deux noms liés au règne végétal (*fétu* et *pois*). Il est intéressant, par ailleurs, de relever que la forme *bouton* réfère à ces deux dernières classes sémantiques à la fois (puisque'elle peut désigner aussi une pousse, un bourgeon).

On s'attendrait à ce que le nom de valeur minimale désigne toujours un objet de peu de valeur. La métaphore serait alors assez simple à décoder. Ce n'est pourtant pas le cas: un gant ou un éperon ne sont pas des objets méprisables en soi. Dans certains cas, ils peuvent même être recouverts d'une aura de prestige. Une maille est, certes, une monnaie de faible valeur, mais un denier (monnaie qui vaut le double de la maille) est, en fait, plus fréquent comme expression de la valeur minimale. Et nous avons trouvé divers contextes où la monnaie employée comme valeur minimale est le besant, qui est une monnaie forte: *Ne proisiés François ne Alemant Tot lor esfort la monte d'un besant*, *Aspremont*, 1190, p. 620. D'ailleurs, cette forme peut être employée pour désigner un prix considérable: *Puis est montez u cheval sor qui bien valoit un besant d'or* (*Le Roman de Thèbes* t.1, 1150, p. 57).

Bien entendu, il faut toujours bien considérer chaque contexte: la forme *besant* pouvant être aussi synonyme de 'bouton' et, dans certains contextes, il est difficile de préciser le sens d'une occurrence donnée; d'autres contextes présentent des modificateurs qui changent la donne (*comme par exemple 'faux': Donc ne me pris un faus besant*, *Aspremont*, 1190, p. 86), puisque, si la pièce en question est fautive, peu importe qu'elle soit de haute dénomination.

Mais, malgré ces considérations, force est de constater que tout nom de monnaie est un candidat potentiel à figurer comme valeur minimale dans une des structures considérées. Et, en effet, nous retrouvons, par exemple *nantois* ('pièce de monnaie frappée à Nantes par les ducs de Bretagne'): *Mais ne me prisent .I. nantois La gens de cest region* (*Rutebeuf, Œuvres complètes*, 1249, p. 300). En dehors de nos corpus, il est possible de trouver d'autres noms de pièces fonctionnant comme valeur minimale, comme le liégeois (une monnaie frappée par les évêques de Liège): *Ne de Cliget ne de Clipois, Ne valurent pas .i. liegeois* (*Richars li Biaus*, XIII^e s. dans *Le Bibliophile belge*, 1866: 406).

Nous devons donc en conclure, après avoir examiné l'ensemble des substantifs exprimant, dans un contexte donné, un **AntiMagnS**[2-3], que ce qui compte n'est pas la valeur intrinsèque de l'objet, mais son appartenance à un paradigme (pièces de monnaie, accessoires du vêtement, parties de végétaux... et aussi les noms de certains animaux, de certains

fruits, d'armes ou d'instruments de musique). En effet, une fois qu'une certaine image est à l'œuvre ('ne lui valut une figue'), nous pouvons avoir aussi 'ne lui valut une cerise', 'ne lui valut une mûre'...:

Ne prise pas Diex une figue (*Miracles de Notre-Dame* t.4, 1218, p. 186)

l'auberc li deront et defrise,
ne li valut unne cerise (*Le Roman de Thèbes*, 1150, p. 148)

Ce k'avoir puet, n'aime une meure,
Ains veut içou qu'estre ne puet¹³

Le choix est ainsi élargi, ce qui est d'ailleurs pratique pour les besoins de la rime. Et, si le fruit en question ne paraît pas être tellement peu de chose, on peut toujours avoir recours à un modificateur fonctionnant comme dépréciatif. Ainsi, par exemple, nous ne trouvons jamais 'pomme' tout court comme valeur minimale, mais 'pomme pourrie', 'pomme parée', 'pomme mûre', 'pomme pelée', p. ex. *Li escu ne lor valent une pome porrie* (*Roman d'Alexandre*, 1180, p. 267). Un autre recours consiste à faire référence à une partie du fruit, comme pour 'poire', la 'queue d'une poire': *Fi ! fi ! la keue d'une poire Ne vaut toute richece humaine* (*Miracles de Notre-Dame* t.4, 1218, p. 485).

Les différents éléments d'un certain paradigme syntactico-sémantique viendraient donc enrichir l'inventaire de Nval_min surtout parce que les images s'usent et qu'il est nécessaire d'introduire de la variété lexicale tout en maintenant un paradigme qui permettent au lecteur d'interpréter correctement les nouvelles lexies par analogie avec celles qui sont les plus courantes.

Il y aurait lieu de se demander, pour chaque paradigme, quelle ou quelles lexies l'ont activé. Quelle est la lexie prototypique, par exemple, des Nval_min parmi les pièces de monnaie ou les noms de poisson? En aval de cette question, un autre point intéressant serait de considérer la spécialisation d'une forme donnée comme expression d'une valeur minimale. En effet, certaines formes ne semblent être employées qu'à cette fin, c'est le cas de noms de fruits, comme *cenele* ou de noms de pièces de monnaie, comme *angevin*, parmi d'autres. Bien entendu, la prise en considération de textes de spécialité ferait changer la donne. Il n'en reste pas moins que certaines formes apparaissent surtout dans des structures qui relèvent du figement lexical.

Références bibliographiques

ATILF. 1998-2022. *Base textuelle Frantext* (en ligne). ATILF-CNRS & Université de Lorraine: <<https://www.frantext.fr/>> [30/11/2022].

BFM. 2019. *Base de Français Médiéval* (en ligne). Lyon, ENS de Lyon, Laboratoire IHRIM: <txm.bfm-corpus.org> [30/11/2022].

13 Exemple tiré de Tobler & Lommatzsch (2002), s.v. *more*, *meure* s. f.

BLANCO, Xavier. 2019. "Observaciones sobre la expresión colocacional de la intensidad en *Beuve de Hamptone*" in *Estudios Románicos*, n° 28, 165-178.

BLANCO, Xavier. 2020. "Remarques sur la variation diachronique des collocations" in *Cahiers de Lexicologie*, n° 116, 71-94.

BLANCO, Xavier. 2023. "Le charbon, l'encre et la mûre. La couleur noire comme *tertium comparationis* en français médiéval" in *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, n° 131/2021-3, 244-269.

ELNITSKY, Leo & MEL'ČUK, Igor. 1984. "Toward the Lexicographic Description of the Co-occurrence of Parametric Lexemes in French and Russian: Numerical Values Actants and Degree Modifiers" in *Linguisticae Investigationes*, n° 8:2, 269-284.

GARCÍA PÉREZ, Rafael & BLANCO, Xavier. 2022. "Formation and Evolution of Intensive Adverbs Ending in *-mente* Derived from the Adjectival Class <Causatives of Feeling> in Spanish and French" in GONZÁLEZ, M. et al. (2022): *Formalizing Natural Languages: Applications to Natural Language Processing and Digital Humanities* Cham, Springer (CCIS, vol. 1758), 14-25.

GODEFROY, Frédéric. 1880-1902. *Dictionnaire de l'ancienne langue et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*. 10 vol. Paris, Vieweg.

GROSS, Maurice. 1981. "Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique" in *Langages*, n° 63, 7-52.

MEL'ČUK, Igor et al. 1988. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques II*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

MEL'ČUK, Igor, CLAS, André & POLGUÈRE, Alain. 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve, Duculot.

MEL'ČUK, Igor & POLGUÈRE, Alain. 2021. "Les fonctions lexicales dernier cri" in MARENGO, Sébastien (éd.). *La Théorie Sens-Texte et ses applications. Lexicologie, lexicographie, terminologie, didactique des langues*. Paris, L'Harmattan, 75-155.

MÖHREN, Frankwalt. 1980. *Le renforcement affectif de la négation par l'expression d'une valeur minimale*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

POLGUÈRE, Alain. 2007. "Lexical Function Standardness" in Wanner, Leo (dir.). *Selected Lexical and Grammatical Issues in the Meaning-Text Theory. In Honour of Igor Mel'čuk*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins (Language Companion Series, vol. 84), 43-95.

POLGUÈRE, Alain. 2018. "Traitement lexicographique des collocations à collocatif actanciel" in Sfar, Inès & Pierre-André Buvet (dir.). *La phraséologie entre fixité et congruence. Hommage à Salah Mejri*. Coll. "Sciences du langage: Carrefours et points de vue" 19, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 265-287.

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES DE BELGIQUE. 1866. *Le Bibliophile belge*. Bulletin trimestriel, deuxième année. Bruxelles, Fr.-J. Olivier.

TOBLER, Adolf & LOMMATZSCH, Erhard. 2002. *Tobler-Lommatzsch Altfranzösisches Wörterbuch*. 12 vol. Stuttgart, Steiner Verlag.